

DELIBERATION
du conseil d'administration de l'université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 7 juin 2022

Délibération n°43 - 2022 relative à l'élection d'un représentant étudiant titulaire et d'un suppléant du conseil d'administration au bureau de la vie étudiante,

Le conseil d'administration de l'université de Reims Champagne Ardenne déclare élus au bureau de la vie étudiante :

- Justin DEBEVE (titulaire)/ Ugo MOREAUX (suppléant) (16 voix)

Membres ayant voix délibérative

Membres en exercice	36	Membres présents	25
Majorité absolue	19	Membres représentés	6
Nombre de pouvoirs	6		

Délibération adoptée

Visa du Président

Guillaume GELLÉ

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 14/06/2022

Document mis en ligne le : 14/06/2022